

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**MISE AU POINT : INCENDIE D'UN VÉHICULE DE SERVICE À PROXIMITÉ DE
L'AVION DE ROYAL AIR MAROC**

Montréal, le 7 novembre 2013— Suite au malheureux incident du lundi 4 novembre dernier, alors qu'un véhicule à proximité de l'avion Royal Air Maroc (RAM) a pris feu, Aéroports de Montréal (ADM) tient à faire une mise au point en précisant les faits suivants :

16 h 40 Le Boeing 767-300 de la compagnie RAM, vol 206, est stationné à la barrière 61.

Le débarquement des passagers (près de 200) s'effectue par la passerelle vers l'aérogare jusqu'à 16 h 57.

16 h 45 Début de l'incendie du véhicule convoyeur à bagages.

16 h 45 :57 La tour de contrôle d'ADM est avisée par RAM d'un début d'incendie.

16 h 46 :56 Le service d'incendie d'ADM (SIADM) quitte la caserne.

Déploiement des toboggans par RAM pour l'évacuation des passagers.

16 h 48 La Sûreté aéroportuaire d'ADM est sur les lieux et dirige les passagers vers la barrière 62.

16 h 49 Arrivée du SIADM à la barrière 61.

16 h 50 Incendie maîtrisé.

(Les deux extincteurs qui étaient situés près de la barrière 61 ont été vérifiés par le SIADM et étaient fonctionnels.)

Le mardi 5 novembre en soirée, le Boeing 767-300 de RAM quitte Montréal à destination de Casablanca.

Pour toute autre demande d'information, ADM invite les médias à contacter le Bureau de la Sécurité des Transports du Canada au 819-994-8053.

(30)

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques et communications